

## CONSEIL MUNICIPAL

16 MAI 2024

### COMPTE-RENDU

- **Le compte-rendu** de la précédente réunion est approuvé.

- **Modification du PLU**

La CDPENAF a donné un avis favorable. Le dossier a été transmis, pour avis, aux personnes publiques associées. Une réponse est attendue pour le 5 juin. Ensuite le dossier sera mis à l'enquête publique pour une durée de 15 jours minimum.

- **Révision du PLU**

Compte tenu de la révision du SCOT en cours, il est préférable d'attendre septembre octobre pour redémarrer les travaux de révision de notre PLU, afin d'avoir plus d'informations.

- **Place du Carouge**

Le conseil municipal accepte de signer un contrat d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage proposé par INTERRA pour effectuer l'étude de programmation de travaux de réaménagement de la place.

- **Vente du bâtiment de la poste**

Une dédite a été transmise pour le 31 mai 2024. Les locaux seront disponibles à compter du 1<sup>er</sup> juin. Un état des lieux sera effectué avant nouvelle estimation par des promoteurs immobiliers.

- **Informations concernant l'EHPAD suite à la visite de sécurité.**

Un compte rendu de la réunion avec les familles du 25 avril à Montrevel est donné.

Une visite technique réalisée par le SDIS s'est déroulée le lundi 29 avril. Nous sommes dans l'attente du compte-rendu de cette visite qui doit être réalisé par l'exploitant. Rien n'a été transmis en mairie. La direction devrait demander des devis pour effectuer les travaux nécessaires à la mise en conformité. Par la suite une réunion doit avoir lieu en préfecture afin d'étudier la faisabilité des travaux nécessaires.

- **Compte-rendu des commissions**

- *Voirie*

- ♦ Pont de la Rente : suite à l'affaissement du pont, BETEC STRUCTURE a été sollicitée pour faire un état des lieux. La route des Pérouzes reste fermée.
- ♦ Rue du stade : l'enrobé rouge doit être refait la dernière semaine de mai.
- ♦ Programme voirie 2024. Les travaux ont commencé. Suite aux problèmes constatés les années précédentes, il est souhaité un meilleur suivi des travaux et être plus vigilant.
- ♦ Marché voirie 2025 – Malgré quelques réticences sur la qualité du travail rendu et les coûts proposés par les attributaires des marchés publics, le conseil décide de renouveler son intégration au marché de voirie pour 2025 sous condition d'un suivi plus rigoureux des services de GBA. La commission voirie suivra les travaux au plus près.

♦ Arrêt maladie de Sébastien BROYER. Un recrutement est en cours pour le remplacer le temps de son absence. Une réflexion est menée sur la possibilité de recourir à une entreprise pour l'entretien des haies.

♦ Route de Monnet des Bois : trois blaireaux ont été prélevés par les louvetiers dont l'intervention est terminée. Des chiffrages ont été demandés pour remettre en état la route et trouver une solution afin que les blaireaux ne puissent à nouveau creuser leur terrier sous cette route..

➤ *Aménagement*

♦ Panneaux photovoltaïques : la consultation des entreprises est lancée pour réponse avant le 29 mai.

Le chantier devrait durer de 4 à 5 semaines.

♦ Les prises triphasées ont été installées à la salle multimédia.

♦ La maintenance de l'audiovisuel et de la sono de la salle multimédia a été confiée à la Société AVRIL.

➤ *Patrimoine*

Les travaux de rénovation du logement situé au-dessus de l'ancienne mairie sont terminés. Il conviendra de déterminer le prix du loyer.

Des devis pour la rénovation du second logement ont été demandés, ils seront étudiés dans les prochaines semaines. Pendant les travaux du 2<sup>ème</sup> logement, les meubles de la locataire seront transférés dans le logement rénové.

• **Questions diverses**

♦ Le démarrage du PCS (Plan Communal de Sauvegarde) est évoqué.

♦ Suite au conseil syndical du Syndicat des Eaux, Jean-Louis FAVIER informe de l'harmonisation des tarifs d'eau potable. Le m<sup>3</sup> d'eau augmente de 9 centimes à compter du 01/04/2024 pour les communes de l'ex syndicat de la Moyenne Reyssouze.

♦ Une remarque concernant les déjections canines en constante augmentation dans le bourg est faite au conseil municipal.

Le secrétaire,



Le maire,

